

Ruhengeri, le 2 septembre 1941

n° 596/P.I.G.

Monsieur le Résident,

Objet: Construction en matériaux durables.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Chef de Province LWABULINDI, demande à pouvoir construire une maison d'habitation en matériaux durables (briques et tuiles), suivant plan ci-annexé.

LWABULINDI qui commande à plus de 10.000 contribuables des Provinces du Buhoma et du Rwankéri, possède les ressources nécessaires pour mener cette construction jusqu'à son achèvement. La main d'oeuvre auxiliaire sera fournie par les prestations d'ubutaka de ses administrés, quant à la main d'oeuvre qualifiée, elle sera fournie en partie par la Mission de Rambura et payée par LWABULINDI.

Cette maison serait construite à la colline Kageri, centre de l'inyarulembo de Lwabalindi et où se trouve son ruge actuel. De ce fait, elle ne fera jamais partie de l'ensemble du futur centre administratif du Buhoma. Il est vrai que l'emplacement éventuel de ce centre n'est pas encore bien fixé. Actuellement, il est situé à M'Bula-buturo, à 1/4 d'heure de Kageri, centre du Buhoma, il y a un second centre situé à Busogo, pour le Rwankéri. Peut être par la suite, sera-t-on amené à créer un centre unique, situé entre Busogo et M'Bulabutur à un endroit qui n'a pas été déterminé.

En conséquence, j'émetts un avis favorable pour que le Chef de Province LWABULINDI, soit autorisé à construire en matériaux définitifs à Kageri (Buhoma).

L'Administrateur Territorial a.i. WILLEMS

à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

Ruhengeri



4337

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA.

Kigali, le 12 septembre 1941.

N°I645/P.I.

OBJET:

Demànde de construction  
de Lwabulindi.-

465/P.I.  
20-9-41

Monsieur l'Administrateur territorial,

En réponse à votre lettre 596/P.I.G. du 2 septembre 1941, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien mander au chef Lwabulindi que j'ai appris avec déplaisir son projet de construire une maison définitive à un endroit qui ne sera certainement pas choisi comme centre administratif; une telle initiative est en opposition avec la politique dictée par ma lettre 716/C.A.P. du 28 avril 1941.

Je le prie donc de revoir la question, sous votre conseil.

Le Résident du Ruanda  
J. PARADIS,

Monsieur l'Administrateur territorial

à

R U H E N G E R I .-

Ruhengeri, le 26 octobre 1941

n°

Monsieur le Résident,

Objet: Construction maison Chef de Province LWABULINDI  
( Réponse au n° I 645/P.I. du 12/9/1941 )

Comme suite à votre lettre rappelée ci-dessus, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai examiné à nouveau avec le Chef de Province LWABULINDI, la question de l'emplacement du futur centre administratif du BUHOMA-RWANKERI et de l'emplacement de la maison qu'il désire construire.

A l'heure actuelle, le centre administratif du BUHOMA est M'Bulabuturo qui est presque situé au centre du Buhoma, mais d'un accès difficile et fatigant. Il existe à Busogo, ancien chef lieu du Rwankéri, rattaché au Buhoma, un centre comprenant un Tribunal indigène, un hangar peaux et un gîte d'étape F.P., le S/Chef GASASIRA y possède une maison en briques.

L'idéal aurait été de créer un seul centre administratif pour les Provinces du BUHOMA-RWANKERI, mais ce centre devrait être situé aux environs de la Mission du Rwankéri en S/Chefferie KALEMERA, cela me paraît peu indiqué, attendu que le centre administratif doit à mon avis être situé dans l'inyarulembo du Chef de la Province. Il faudrait dans le cas, qui nous occupe, modifier l'inyarulembo du Chef LWABULINDI, alors que le regroupement du Buhoma est terminé. Il me semble souhaitable de ne modifier que le moins possible les limites des S/Chefferies.

En conséquence, je vous propose le maintien à Busogo, d'un Tribunal indigène et d'un hangar peaux pour le Rwankéri. La création M'Bulabuturo d'un centre administratif pour le Buhoma. Mais, comme il y a fort peu de place à M'Bulabuturo, que le pays est fort accidenté et qu'il faudra déjà prévoir la répartition des constructions sur deux ou trois mamelons en bordure de la Nyamutera, je vous propose d'autoriser LWABULINDI à construire sa maison à Kageri, situé à 15' de M'Bulabuturo et relié à cette colline par une piste pour caravane.

L'Administrateur Territorial a.i. WILLEMS

à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI.  
RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1982/P.I.

OBJET:

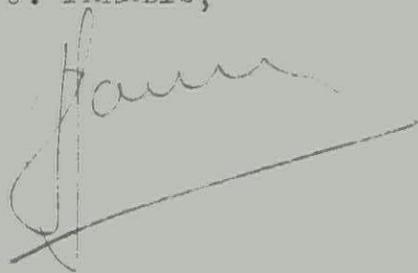
Construction maison  
Chef Lwabulindi.-

Kigali, le 7 novembre 1941.

Monsieur l'Administrateur territorial,

Comme suite à votre lettre 685/P.I. du 26.10.1941  
et en confirmation de notre entretien du 31 octobre, j'ai  
l'honneur de porter à votre connaissance que je me rallie  
à vos raisons et que j'autorise Lwabulindi à construire  
sa maison à Kageri près de Mbulabuturo.

Le Résident du Ruanda  
J. PARADES,



Monsieur l'Administrateur territorial

à

RUHENGARI.-